



2019 – 30 Avril

GAN n° 04

Groupe d'Avis aux Navigateurs

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux.....	3
1.2. Avertissements de navigation (AVURNAV)	3
Les avertissements parus du 01 au 30 avril 2019.	3
Récapitulatifs des avertissements en vigueur.....	6
1.3. Avis préliminaires, temporaires et divers (AVINAV).....	11
Avis aux navigateurs parus du 01 au 30 avril 2019.	11
Récapitulatifs des avis en vigueur.....	12

2. CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	14
2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines	14
2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	14
2.3.1. Correction temporaire	14
Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc).	14
Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc).	15
2.3.2. Corrections permanentes.....	16
2.4. Autres ouvrages	16

3. MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	17
3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines	17
3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	17
3.4. Autres ouvrages	17

Glossaire

Français

English

Principaux mots courants utilisés dans le GAN

Principal key Words used in NTM

Porter	Insert
Ajouter	Add
Rayer	Delete
Remplacer, modifier	Amend
Déplacer ... de x en y	Move ... from x to y
Remplacer y par x	Replace y with x
Au Sud de	Southwards
Au SW de	South-westwards
Cadre Ouest, cadre Sud (de la carte)	W border, S border
Entre	Joining
A toucher le point a) ci-dessus	Adjacent to ... a) above
Voisin du point a) ci-dessus au NE	Close NE of ... a) above
Etendre la courbe de 100 m vers le NE pour inclure	Extend 100 m contour NE to enclose
Entourée d'une courbe de 200 m	Enclose by 200 m contour
Trait tireté	Pecked line
Trait pointillé	Dotted line
Un seul trait plein	Single firm line
Un double trait plein	Double firm line
Annexe graphique	Accompanying block
Nota	Accompanying note

ABREVIATIONS ET SYMBOLES:

(P) : Avis préliminaire.

(T) : Avis temporaire.

(G) : Avis générale.

® : Rectificatif.

AVURNAV : Avertissement Urgent de Navigation.

AVINAV : Avis aux Navigateurs.

NOTE : Pour tout renseignements relatif à la navigation et à la sécurité maritime dans les eaux sous juridiction marocaine, la Division Hydrographie, Océanographie et cartographie de la Marine Royale met à votre disposition l'adresse suivante :

DIVISION HYDROGRAPHIE, OCEANOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE DE LA MARINE ROYALE

Boulevard Mohammed ESSOUSSI
1^{ère} Base Navale, Casablanca. MAROC
Tel : 06 50 89 08 29 - Courriel : dhoc-cdiv-mr@far.ma

CHAPITRE 1.

INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux

Néant.

1.2. Avertissements de navigation (AVURNAV)

Les avertissements parus du 01 au 30 avril 2019.

19 04-T- 070. Atlantique – Entre Las Palmas et Eleusis(Grèce) – Opération remorquage (NAVAREA II).

1. opération de remorquage d'un navire dénommé « **DISCOVERER CLEAR LEADER** », est en cours de Las Palmas (CANARIES) vers Eleusis (GRECE), par le remorqueur dénommé « **ALP CENTRE** », de nationalité Hollandaise, longueur de remorque est 1100 mètres, la position géographique dudit remorqueur le 29 avril 2019 à 16h40 UTC est :

L = 28° 10'N- G = 015° 19'W.

2. Large tour demandé

19 04 -T- 066. Méditerranée - Abords de Tétouan - Activité d'écopage (Div OPS).

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer du 29.04 au 03.05.2019 de 10h00 à 16h00 (UTC+1), dans une zone délimitée par (WGS 84) :

- **Limites latérales :**

A	:	L	=	35° 37,00' N	—	G	=	005° 15,00' W ;
B	:	L	=	35° 35,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
C	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
D	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 031700 (UTC+1) mai 19.

19 04 -T - 065. Atlantique et Détroit de Gibraltar - Recherche océanographique (Div OPS).

1. Navire espagnol « **B/O SARMIENTO DE GAMBOA** », mènera une campagne de recherche océanographique dénommée « **INSIGHT** cruise leg 2 », du 29 avril au 20 mai 2019 dans la zone délimitée par :

➤ **Parallèles :**

34° 00' N - 38° 00' N.

➤ **Méridiens :**

6° 00' W - 15° 00' W.

2. Large tour demandé.

3. Annuler cet AVURNAV le 210100 (UTC) mai 19.

19 04 -T - 064. Atlantique - Entre Essaouira et Agadir - Activité aérienne (Div OPS).

1. Activité aérienne aura lieu, du 24.04.2019 au 03.05.2019 de 00h00 à 23h59 UTC, dans la zone délimitée par :

➤ **Limites latérales :**

A	:	L	=	31° 53,46' N	—	G	=	010° 10,26' W ;
B	:	L	=	31° 52,24' N	—	G	=	009° 46,81' W ;
C	:	L	=	30° 42,24' N	—	G	=	009° 51,68' W ;
D	:	L	=	30° 43,46' N	—	G	=	010° 15,12' W.

- **Limites verticales** : Surface entre 1000 pieds et 7000 pieds MSL.

2. Annuler cet AVURNAV le 030100 UTC Mai 19.

19 04-T- 063. Méditerranée - Abords de Tétouan - Activité d'écopage (Div OPS).

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer du 22 au 26.04.2019 de 10h00 à 16h00 (UTC+1), dans une zone délimitée par (WGS 84) :

- **Limites latérales** :

A	:	L	=	35° 37,00' N	—	G	=	005° 15,00' W ;
B	:	L	=	35° 35,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
C	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
D	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 261700 (UTC+1) avril 19.

19 04 -T- 062. Méditerranée - Baie de Tanger ville - Exercice SAR (Div OPS).

1. Exercice SAR « **Détroit 2019** » du 24 au 26 avril 2019 de 07h00 à 16h00 (UTC+1), dans la zone délimitée par :

- **Limites latérales** : Cercle de rayon d'un (01) nautique centré sur le point de coordonnées :
L = 35° 49' N - G = 005° 46' 00' W.
- **Limites verticales** : 4000 FT/MSL.

2. Annuler cet AVURNAV le 261700 (UTC+1) avril 19.

19 04 -T - 061. Atlantique - Entre Moulay Bouselham et Kenitra - Calage madrague (Div OPS).

Madrague « **MANSOURIA 2** » a été calée au SW à 07 Milles de Sidi Al Hachmi Al Bahraoui.

La position géographique de ladite madrague est comme suit :

Nom de la madrague	Position	Signalisation
MANSOURIA 2	L = 34° 34' 33" N - G = 006° 31' 00" W	<p><u>DE JOUR</u> :</p> <p>Centre de la madrague : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.</p> <p>Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.</p> <p><u>De nuit</u> :</p> <p>Centre de la madrague : Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre au moins et visibles sur tout l'horizon à 3 M.</p> <p>Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre au moins (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.</p>

- La plus grande prudence est recommandée.
- Naviguer à plus de 6 Nqs dans cette zone.
- La madrague restera en place durant la campagne de pêche 2019.

19 04 -T - 060. Atlantique - Entre Dakhla et Lagouira - Recherche océanographique (SMZS).

1. Navire allemand « **MARIA S. MERIAN** », mènera une campagne de recherche océanographique

dénommée « campagne MSM82/2 », du 24 avril 2019 au 14 mai 2019, dans la zone délimitée par :

Parallèles :

➤ 23° 00' N - 26° 00' N.

Méridiens :

➤ 16° 30' W - 19° 00' W.

2. Large tour demandé.

3. Annuler cet AVURNAV le 150100 (UTC+1) mai 19.

19 04 -T- 059. Méditerranée - Abords de Tétouan - Activité d'écopage (Div OPS).

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer du 15 au 19.04.2019 de 10h00 à 16h00 (UTC+1), dans une zone délimitée par (WGS 84) :

- Limites latérales :

A	:	L	=	35° 37,00' N	—	G	=	005° 15,00' W ;
B	:	L	=	35° 35,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
C	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
D	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 191700 (UTC+1) avril 19.

19 04 -T - 058. Atlantique - Campagne de recherche (SMZS).

1. Navire norvégien « **RV KRONPRINS HAAKON** », mènera une campagne de recherche sur l'abondance, la diversité et l'écologie des organismes mésopélagiques, du 16 avril au 27 mai 2019 dans la zone délimitée par :

Parallèles :

➤ 48° 00' N - 16° 00' N.

Méridiens :

➤ 7° 00' W - 25° 00' W.

2. Large tour demandé.

3. Annuler cet AVURNAV le 280100 (UTC+1) mai 19.

19 04 -T - 057. Atlantique - Entre Huelva et Casablanca - Opération de remorquage (NAVAREA II).

1. Opération de remorquage d'un ponton, de Huelva (Espagne) vers Casablanca, par le remorqueur dénommé « **EN AVANT 10** », de nationalité Hollandaise, l'heure probable d'arrivée le 10 avril 2019 à 15h00 UTC, longueur de remorque est 500 mètres, la position géographique dudit remorqueur le 09 avril 2019 à 07h00 UTC est : L = 37° 03' N — G = 006° 50' W.

2. Large tour demandé.

19 04 -T- 056. Méditerranée - Abords de Tétouan - Activité d'écopage (Div OPS).

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer du 08 au 12.04.2019 de 10h00 à 16h00 (UTC+1), dans une zone délimitée par (WGS 84) :

- Limites latérales :

A	:	L	=	35° 37,00' N	—	G	=	005° 15,00' W ;
B	:	L	=	35° 35,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
C	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 05,00' W ;
D	:	L	=	35° 33,00' N	—	G	=	005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 121700 (UTC+1) avril 19.

19 04 -T - 55. Atlantique - Abords de Casablanca - Désactivation zone réglementée (Div OPS).

Zone de navigation réglementée aux abords de Casablanca, objet AVURNAV N° 051 /DHOC/2019, est désactivée.

19 04 -T - 054. Atlantique -Entre Oued Sous et Oued Massa -Sardinier coulé (SMZS).

Sardinier dénommer TISSIR-2 N/C 8-402, de 22.64 m de longueur et 6.56 m de largeur, a coulé le

01.04.2019 à 02h30, par position : L = 30° 15.84'N- G = 009° 38.84'W.

Récapitulatifs des avertissements en vigueur.

AVURNAV 052/19

Atlantique (Entre Imessouane et port d'Agadir).

1. Fermes d'aquacoles ont été instaurées à compter du 22/03/2019, au niveau de la zone d'Imiouadar, entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden. Les zones sont délimitées par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Zone	Délimitation	Signalisation
Zone I (Située au Sud de la Pointe Imessouane à 05 Nqs)	A : L = 30° 46' 28,63" N — G = 009° 51' 32,45" W B : L = 30° 45' 43,96" N — G = 009° 51' 41,36" W C : L = 30° 46' 20,35" N — G = 009° 50' 36,77" W D : L = 30° 45' 35,67" N — G = 009° 50' 45,69" W	Les points extérieurs A, B de la zone I et E et F de la zone II, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune ; - Feu : jaune ;
Zone II (Située au SE du Cap Ghir à 05,5 Nqs)	E : L = 30° 34' 26,97" N — G = 009° 48' 57,86" W F : L = 30° 33' 55,77" N — G = 009° 48' 19,83" W G : L = 30° 35' 02,40" N — G = 009° 48' 19,05" W H : L = 30° 34' 31,21" N — G = 009° 47' 41,02" W	- Rythme : Fl.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes). Les points intérieurs C et D de la zone I et G et H de la zone II, seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de ces fermes d'aquacoles est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place desdites bouées, balisant la délimitation de protection de ces fermes.

AVURNAV 045/19

Atlantique et Méditerranée (Casablanca et Al Hoceima).

1. Marine Royale effectuera une campagne des tirs en mer du 01.04.19 au 30.04.2019 et du 10.06.19 au 28.06.2019, dans les secteurs de tir, limités par les radiales 270° et 360° à une profondeur de 20 nautiques au large et à 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants (**WGS84**) :

➤ (Zone Alpha), large de Casablanca : L = 33° 41' N — G = 008° 03' W ;

➤ (Zone Echo), large d'Al Hoceima : L = 35° 22' N — G = 004° 05' W.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

3. Annuler cet AVURNAV le 290001 (UTC+1) juin 19.

AVURNAV 043/19.

Méditerranée (Port de Ksar Sghir).

1. Feu de la Pointe Alcazar (Oc.W.12s) du port de Ksar Sghir, est signalé éteint. (LF.01500).

La position géographique dudit feu est comme suit:

➤ L : 35° 50,86' N — G : 005° 33,68' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 032/19.

Atlantique (Abords du port Agadir).

1. Tracé de l'émissaire sous-marin de la station côtière de traitement des eaux usées du Régie Autonome Multi-Service d'Agadir, situé au Nord-Ouest de l'enracinement de la jetée principale du port d'Anza à 1, 9 milles nautiques, est délimité par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

✓ A (départ station) : L = 30° 26,96' N — G = 009° 39,63' W ;

✓ B (point de rejet) : L = 30° 26,33' N — G = 009° 41,08' W.

2. Extrémité de cet émissaire est matérialisée par une bouée de marque spéciale dont les caractéristiques sont :

✓ Position : L = 30° 26,28' N — G = 009° 41,14' W (WGS 84) ;

✓ Forme : charpente ;

✓ Couleur : jaune ;

✓ Voyant : un seul voyant en forme de X jaune.

3. Le mouillage, le chalutage et les opérations sur le fond à proximité de ladite bouée sont interdits.

4. Un avis ultérieur vous fera connaître les caractéristiques du feu de la bouée.

AVURNAV 025/19.

Atlantique (Entre Agadir et Dakhla).

1. Campagne de tirs en mer du 11.03.19 au 28.06.19 à 23h59 (UTC+1), dans les secteurs limités par les radiales 270° et 360°, à une profondeur de 20 milles au large et 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants :

✓ A (zone Bravo), large d'Agadir : L = 29° 53' N — G = 010° 15' W ;

✓ B (zone Charlie), large de Laâyoune : L = 27° 00' N — G = 013° 50' W ;

✓ C (zone Delta), large de Dakhla : L = 23° 35' N — G = 017° 00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 290001 (UTC+1) juin 19.

AVURNAV 017/19.

Méditerranée (Entre Ras Afrau et Pointe Négri).

Carte 7658, 6570 FR .

Dans le cadre des travaux de construction du port de Nador West MED, une zone interdite à la navigation, au mouillage et au chalutage, a été instaurée jusqu'à nouvel ordre.

Les limites géographiques de cette zone sont comme suit : (WGS 84).

➤ A : L = 35° 15.58' N — G = 003° 09.06' W ;

➤ B : L = 35° 15.80' N — G = 003° 09.30' W ;

➤ C : L = 35° 16.76' N — G = 003° 08.68' W ;

➤ D : L = 35° 16.95' N — G = 003° 09.19' W ;

➤ E : L = 35° 15.63' N — G = 003° 12.84' W ;

➤ F : L = 35° 14.21' N — G = 003° 16.74' W ;

➤ G : L = 35° 13.48' N — G = 003° 16.43' W ;

➤ H : L = 35° 14.64' N — G = 003° 11.81' W ;

➤ I : L = 35° 13.93' N — G = 003° 11' W.

AVURNAV 008/19.

Atlantique (Tarfaya).

1. Sardinier Marocain dénommé ABDELMOUGHIT, de 24,4 m de longueur et 7,4 m de largeur, a échoué journée du 18.01.19 à 04 h 50, à la position : L = 27° 57,60' N — G = 012° 55,80' W, soit à 0,9 Mille nautique au NNE de la jetée principale du port de Tarfaya.
2. Il constitue un danger pour la navigation.
3. Il est demandé de ne pas chaluter ou d'effectuer des opérations sur le fond à proximité.
4. Un avis ultérieur fera connaître l'opération de coulage ou de renflouage dudit sardinier.

AVURNAV 006/19.

Méditerranée (Mer Alboran).

1. Opération permanente de sécurité maritime « **SEA GUARDIAN** » de l'OTAN, est en cours jusqu'à nouvel ordre.

Cette opération a pour objectif de travailler avec les parties prenantes méditerranéennes afin de dissuader et de contrer le terrorisme et d'atténuer les risques d'autres menaces pour la sécurité maritime.

Les eaux internationales de la Mer Méditerranée et ses approches, y compris le Détroit de Gibraltar, sont définies comme la zone d'opérations conjointes.

2. Les navires marchands transitant ces eaux sont invités à participer au système de déclaration volontaire défini dans la carte de sécurité maritime Q 6110 et à consulter la page Web du centre d'expédition de l'OTAN (www.shipping.nato.int) pour obtenir des conseils supplémentaires sur la déclaration des incidents suspects, y compris les interférences électroniques.

3. Annuler cet AVURNAV le 312359 (UTC+1) DEC19.

AVURNAV 005/19.

Méditerranée et Atlantique

1. Trois (03) aires marines protégées ont été calées le long des côtes marocaines. Les positions géographiques desdites aires marines protégées sont comme suit :

Aires marines	Coordonnées géographiques	Signalisation
Alboran (Entre oued Amtter et Tamrabet)	A : L = 35° 15' 16,38" N — G : 004° 47' 58,13" W B : L = 35° 32' 27,01" N — G : 005° 11' 19,97" W C : L = 35° 18' 27,26" N — G : 004° 44' 46,26" W D : L = 35° 34' 48,73" N — G : 005° 9' 02,36" W	DE JOUR : Centre de l'aire marine : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.
Mogador (Entre Rouissa et My Bouzerktoune)	A : L = 32° 08' 41,27" N — G : 009° 18' 09,23" W B : L = 31° 37' 02,13" N — G : 009° 41' 30,16" W C : L = 32° 11' 15,65" N — G : 009° 22' 09,13" W D : L = 31° 38' 39,25" N — G : 009° 46' 29,12" W	De nuit : Centre de l'aire marine: Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M.
Massa (Entre Ferkelik et Legzira)	A : L = 29° 46' 18,15" N — G : 009° 52' 43,04" W B : L = 29° 26' 40,01" N — G : 010° 07' 14,99" W C : L = 29° 48' 56,33" N — G : 009° 56' 7,34" W D : L = 29° 28' 56,108" N — G : 010° 10' 40,75" W	Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.

- La plus grande prudence est recommandée.
- Naviguer à plus de 4 Nqs au-delà de ces aires.
- Les aires marines protégées resteront en place durant la campagne de pêche 2019.

2. Le balisage de ces aires marines protégées est en cours d'étude, en vue de se conformer à la

recommandation de l'Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM) O-139 sur la signalisation des structures artificielles en mer.

AVURNAV 004 /19.

Atlantique (Entre Cap Spartel et Oued Bouregreg)

1. Quinze (15) madragues ont été calées le long des côtes marocaines, entre le Cap Spartel et Oued Bouregreg. Les positions géographiques desdites madragues sont comme suit :

Nom de la madrague	Position	Signalisation
CAP SPARTEL	L = 35° 45' 37" N - G = 005° 57' 00" W	<p>DE JOUR :</p> <p>Centre de la madrague : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.</p> <p>Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.</p> <p>De nuit :</p> <p>Centre de la madrague : Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M.</p> <p>Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.</p>
TAHADART	L = 35° 41' 18" N - G = 006° 01' 27" W	
BRIECH	L = 35° 37' 00" N - G = 006° 06' 00" W	
LA GARIFA	L = 35° 32' 51" N - G = 006° 05' 07" W	
LAS CUIVAS	L = 35° 27' 24" N - G = 006° 06' 54" W	
LOS GENIZOSOS	L = 35° 23' 05" N - G = 006° 09' 45" W	
ES SAHEL	L = 35° 18' 10" N - G = 006° 11' 40" W	
PUNTA NEGRA	L = 35° 09' 06" N - G = 006° 13' 52" W	
PRINCIPE	L = 35° 03' 25" N - G = 006° 15' 49" W	
KENITRA 1	L = 34° 56' 25" N - G = 006° 21' 15" W	
KENITRA 2	L = 34° 51' 00" N - G = 006° 21' 00" W	
MABROUKA	L = 34° 40' 00" N - G = 006° 29' 00" W	
MANSOURIA	L = 34° 29' 00" N - G = 006° 32' 00" W	
GHARB	L = 34° 23' 45" N - G = 006° 40' 30" W	
BOUKNADEL	L = 34° 14' 58" N - G = 006° 45' 30" W	

- La plus grande prudence est recommandée.
- Naviguer à plus de 4 Nqs dans cette zone.
- Les madragues resteront en place durant la campagne de pêche 2019.

2. Le balisage de ces madragues est en cours d'étude, en vue de se conformer à la recommandation de l'Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM) O-139 sur la signalisation des structures artificielles en mer.

AVURNAV 118 /18.

Atlantique (Entre Laâyoune et Boujdour)

Chalutier de pêche côtière dénommé « MESSOUDI » N/C 8-208, de 23.35 m de longueur et 6.08 m de largeur, a coulé le 01.12.2018 à 07h00, à la position (WGS84) : L = 26° 42.60' N — G = 014° 09.30' W.

AVURNAV 114 /18.

Atlantique (Boujdour)

Bouée latérale tribord « **BO1** » [Fl.G.6s], balisant le chenal d'accès au port de Boujdour, située à la position (WGS 84) : L = 26° 06,69' N — G = 014° 29,70' W, est récupérée journée du 23.11.2018, pour entretien. (LF.19950).

AVURNAV 073/18.

Atlantique (Boujdour)

6083 FR ; 86 A ES ; 3134 GB

Phare de Boujdour 26° 07,44' N — 014° 29,17' W, éteint. (LF.19900).

AVURNAV 054/18.

Méditerranée (Tanger)

Cartes MA 3004 ; 7704 FR (1975 INT) ; 7750 FR (INT 1935) ; 7658 FR ; 446 ES ; 4461 ES ; 142 GB ; 773 GB ; 1912 GB

Phare Charf 35° 45,96' N — 005° 47,38' W, éteint. **(LF.00100)**.

AVURNAV 051/18.

Atlantique (Dakhla)

Support de la bouée « **DK1** » (Fl(2)G.5s) balisant le chenal d'accès au port Dakhla, située à la position (WGS84) : L = 23° 36,05' N — G = 015° 59,60' W, est signalé brisé. **(LF.20350)**

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

AVURNAV 042/18.

Atlantique (Dakhla)

Bouée « **DK3** » (Fl(2)G.10s) balisant le chenal d'accès au port Dakhla, située à la position (WGS84) : L : 23° 35,71' N — G : 015° 59,13' W, est déplacée le 12.07.18, de 124 m vers le Sud-Ouest, à la position (WGS84) : L = 23° 35,53' N — G = 015° 59,22' W. **(LF.20450)**

La plus grande prudence est recommandée.

AVURNAV 006 /18

Atlantique (Tan Tan)

Cartes 7270 FR (1082 INT) ; 84 ES (1938 INT) ; 3133 GB.

Phare Nachtigal 28° 28,51' N — 011° 20,77' W, éteint. **(LF.18100)**

AVURNAV 005 /18

Méditerranée (Ksar Sghir)

Cartes 1114 MA (7707 FR) [1971 INT] ; 7433 FR (1972 INT) ; 7658 FR ; 44 ES (1812 INT) ; 45 ES (3102 INT) ; 445 ES ; 142 GB ; 773 GB.

Phare Pointe Ciress 35 54,41 N - 005 28,89 W, éteint. **(LF.02600)**

NAVAREA II (Zone Atlantique).

NAVAREA II 169/19

CAPE VERDE - CAP BLANC - CANARIAS.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE PAR R/V KRONPRINS HAAKON DU 01 MAI 19 JUSQU'A NOUVEL AVIS LE LONG D'UNE LIGNE JOIGNANT 17-00N 024-27W ET 29-06N 018-05W.

LARGE TOUR DEMANDE

NAVAREA II 154/19

CANARIAS - CAP BLANC.

1. RECHERCHE SCIENTIFIQUE PAR M/V MARIA S.MERIAN DU 240000 UTC AVR 19 AU 142359 UTC MAI 19 DANS UNE ZONE DELIMITEE PAR:

23-00N, 26-00N, 016-30W ET 019-00W.

2. LARGE TOUR DEMANDE.

3. ANNULER CE MSG LE 150100 UTC MAI 19.

NAVAREA II 130/19

CASABLANCA.

1. EXERCICES DE TIR DU 01 AU 30 AVR 19 DANS UN RAYON DE 20 MILLES MARINS CENTRE SUR 33-41N 008-03W, DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

2. ANNULER CE MSG LE 010100 UTC MAI 19.

NAVAREA II 100/19

AGADIR - TARFAYA - CANARIAS - CAP BLANC.

1. EXERCICES DE TIRS DU 110000 UTC MAR 19 AU 282359 UTC JUN 19

- DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE SUR:
A. 29-53N 010-15W
DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.
B. 27-00N 013-50W
DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.
C. 23-35N 017-00W
DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.
2. ANNULER CE MSG LE 290100 UTC JUN 19.

NAVAREA III (Zone Méditerranée).

NAVAREA III 0321/19

STRAIT OF GIBRALTAR - TANGER

The light of pointe "ALACAZAR" in position 35-50.86N 005-33.68W, unlit.

NAVAREA III 0365/19

WESTERN MEDITERRANEAN SEA - MOROCCO

1. Firing exercises, from 01 APR19 to 30 APR19, within radius 20NM centred on 35-22N 004-05W, between 270 and 360 degrees sector.
2. Cancel this message on 010100 UTC MAY19.

NAVAREA III 0420/18

STRAIT OF GIBRALTAR

"POINTE CIRESS" lighthouse in position 35-54.41N 005-28.89W, unlit.

1.3. Avis préliminaires, temporaires et divers (AVINAV)

Avis aux navigateurs parus du 01 au 30 avril 2019.

19 04-T- 069. Méditerranée -Ksar Sghir - Extinction feu (5 BN).

1. Feu de la digue principal milieu (VQ(6)+LFl.W.10s) du port militaire de Ksar Sghir, est signalé éteint (**LF.01200**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS84) :

➤ L = 35° 50,61' N — G = 005° 34,47' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

19 04-T- 068. Méditerranée - Ksar Sghir - Extinction feu (5 BN).

1. Feu de la bouée latérale « PM2 » (Fl(2)R.4s), balisant le chenal d'accès au port militaire de Ksar Sghir, est éteint (**LF.01000**).

La position géographique de ladite bouée est comme suit (WGS 84) :

➤ L : 35° 50,91' N — G : 005° 33,87' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche

19 04 -T- 067. Méditerranée - Ksar Sghir - Extinction feu (5 BN)

1. Feu du musoir de la jetée Sud (VQ.R.0.6s) du port de Ksar Sghir, est signalé éteint (**LF.01150**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS84) :

➤ L = 35° 50,58' N — G = 005° 34,25' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

Récapitulatifs des avis en vigueur.

AVINAV 047/19.

Méditerranée - Rade de Tanger - Extinction bouée.

1. Feu de la bouée de marque cardinale Nord « Basse des Almirantes » (VQ.W), est éteint. (LF 00900).

La position géographique de ladite bouée est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 35° 49,75' N — G : 005° 45,48' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVINAV 036/19.

Atlantique - Port de Larache - Extinction feu.

Carte 4461 ES

Feu de Mât sémaphorique de la digue Sud (DAR AL GHARBAOUI) du port de Larache (F.RWG), est éteint (LF.09750).

La position géographique dudit phare est comme suit :

➤ L : 35° 12,00' N — G : 006° 09,16' W.

AVINAV 123/18.

Atlantique (Safi)

Cartes 6103 FR ; 862 GB ; 83A ES

Feu directionnel à 150° du port de Safi (Oc.W.4s), est éteint (LF.15850).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 32° 18,37' N — G = 009° 14,91' W.

AVINAV 120/18.

Atlantique (Mehdia)

Cartes 7702 FR (INT 1973) - 3002 MA ; 7551 FR (INT 1936) ; 7550 FR (INT 1935) ; 856 GB ; 81 ES ; 82 ES

Feu Extrémité jetée Nord (ISO.R.4s) du port de Mehdia, est signalé éteint (LF.10200).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 34° 16,02' N — G = 006° 41,04' W.

AVINAV 082/18.

Atlantique (Boujdour)

Carte 6083 FR ; 85A ES ; 86 ES ; 86A ES ; 3134 GB ;

Phare Cap Cinq (Aghti El Ghazi) 26° 25,57' N — 014° 10,80' W, éteint. (LF.19850)

AVINAV 053/18

Méditerranée (Ksar Sghir)

Cartes 1114 MA - 7707 FR (1971 INT) ; 7433 (1972 INT)

Feu de guidage est en cours d'installation au port militaire de Ksar Sghir. (LF.01400)

Ses caractéristiques sont :

Position : L = 35° 50,36' N — G = 005° 34,51' W ;

Caractéristiques lumineuses : Oc WRG.4s 12m 5M.

AVINAV 052/18

Méditerranée (Ksar Sghir)

Cartes 1114 MA - 7707 FR (INT 1971) ; 7433 FR (INT 1972)

Feu de la bouée cardinale Nord « PM » (Q.W), balisant le chenal d'accès au port militaire de Ksar Sghir, située à la position : L : 35° 51,04' N — G : 005° 33,75' W, est éteint. **(LF.00950)**

CHAPITRE 2. CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

- Remplacer le tableau 5.2.2. par :

Numéro	Nom de la madrague	Position géographique	Signalisation
1	Râs Spartel	35° 45,61' N — 5° 57' W	De jour : Centre de la ferme aquacole : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. De nuit : Centre de la ferme aquacole : Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M. Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.
2	Tahadart	35° 41,11' N — 6° 01,10' W	
3	Breich	35° 37' N — 6° 06' W	
4	La Garifa	35° 32,85' N — 6° 05,11' W	
5	Las Cuevas	35° 27,40' N — 6° 06,90' W	
6	Los Genizosos	35° 23,08' N — 6° 09,75' W	
7	Es Sahel	35° 18,16' N — 6° 11,66' W	
8	Punta Negra	35° 09,10' N — 6° 13,86' W	
9	Principe	35° 03,41' N — 6° 15,81' W	
10	Kénitra 1	35° 56,49' N — 6° 21,35' W	
11	Kénitra 2	34° 51' N — 6° 21' W	
12	Mabrouka	34° 40' N — 6° 29,33' W	
13	Mansouria 2	34° 34,55' N — 6° 31' W	
14	Mansouria	34° 29' N — 6° 32' W	
15	Gharb	34° 23,75' N — 6° 40,50' W	
16	Bouknadel	34° 14,96' N — 6° 45,50' W	

2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

2.3.1. Correction temporaire

Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc).

00900	« Basse des Almirantes »	35 49,75 N 005 45,48 W	VQ.W		7		Éteint	19 03
01500	Pointe Alcazar	35 50,86 N 005 33,68 W	Oc.W.12s	30	8	Pylône treillis blanc 6	Eteint	19 03
00100 D.2500	Charf	35 45,96 N 005 47,38 W	Oc(3)WRG.12s	88	W.16 R.12 G.11	Maison blanche à terrasse 7	[2 (1.5 ; 1.5) ; 1.5 ; 4.5]. G 140°-174,5° (34,5°), W 174,5°-200° (25,5°), R 200°-225° (25°), Obsc 225°-140° (275°)	Eteint 18 04
00950	« PM »	35 51,04 N 005 33,75 W	Q.W	2,5	4		Eteint	18 04
01000	« PM2 »	35 50,91 N 005 33,87 W	Fl(2)R.4s	2,5	4		Eteint	19 04

01150	Entrée Côté Sud Digue transversale Extrémité	35 50,58 N 005 34,25 W	VQ.R.0.6s	10	6	Tour cylindrique blanche en haut rouge en bas 6	Eteint	19 04
01200	Digue principale Milieu	35 50,61 N 005 34,47 W	VQ(6)+LFl.W.10s	5	2	Poteau blanc. 1,5	Marque la limite Nord du cercle d'évitage Eteint	19 04
01400	Guidage	35 50,36 N 005 34,51 W	Oc WRG.4s	12	5	Pylône treillis blanc 7	G 215°-216,5° (1,3°), W 216,5°-220,1° (3,6°), R 220,1°-223,6° (3,5°), En cours d'installation	18 04
02600 D.2493	Pointe Ciress (Râs Ciress)	35 54,41 N 005 28,89 W	Fl(3)W.12	44	18	Tour tronconique ocre 8	[2 (1.6 ; 0.4) ; 1.6 ; 6.4] Vis 060°-330° (270°) Eteint (2018)	18 01

Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc).

09750	Mât sémaphorique de la digue Sud	35 12,00 N 006 09,16 W	F.RWG		5	Mât	Feux fixes superposés visibles sur tout l'horizon Éteint	19 03
10200 D.2542	Jetée Nord Extrémité	34 16,02 N 006 41,04 W	Iso.R.4s	17	6		Rive Bâbord Eteint le 05.12.18.	18 08
10300 D.2540	Antérieur NR 3	34 15,62 N 006 40,13 W	Oc(3)W.12s	12	5	△ G	Rive Tribord Éteint	18 04
14150 D.2567	Roches Noires	33 36,30 N 007 34,75 W	Oc.WR.4s	21	W.20 R.16	Tour blanche Lanterne rouge 19	[1] W 080°-090° (10°) ; 080° ≈ limite terre, R 090°-162° (72°), W 162°-237° (75°) ; 237° ≈ limite terre Eteint (2009)	18 01
15850 D.2599	Feu directionnel à 150°	32 18,37 N 009 14,91 W	Oc.W.4s	10	3	Mât en forme cylindrique 10	W 147,5°-152,5° (5°) Eteint le 21.12.18.	18 08
18100 D.2617	Nachtigal	28 28,51 N 011 20,77 W	Fl.W.5s	36	15	Tour 7	Eteint (2018)	18 01
19850 D.2626	Cap Cinq (Aghti El Ghazi)	26 25,57 N 014 10,80 W	Fl(3)W.12s	36	9	Tour bandes noires et blanches 32	[2 (0.4 ; 2.6) ; 0.4 ; 5.6] Eteint (2018)	18 06
19900 D.2628	Cap Boujdour Feu aéromaritime	26 07,44 N 014 29,17 W	Fl(3)W.15s	70	24	Tour heptagonale blanche avec bandes verticales beiges	Eteint	18 05
19950	« BO 1 »	26 06,69 N 014 29,70 W	Fl.G 6s	6	3		Atterrissage Récupérée pour entretien	18 07
20350	« DKI »	23 36,05 N 015 59,60 W	Fl(2)G.5s	5	5		Support brisé le 30.07.18	18 03

20450	« DK3 »	23 35,53 N 015 59,22 W	Fl(2)G.10s	5	5		Déplacée	18 03
20650	« DK7 »	23 40,05 N 015 54,83 W	Fl(2)G.5s		5		Disparue	19 03

2.3.2. Corrections permanentes.

Néant.

2.4. Autres ouvrages

Néant.

CHAPITRE 3.MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Néant.

3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

Néant.

3.4. Autres ouvrages

Néant.